

COMMUNIQUE DE PRESSE

19.06.2014

INFORMATION REGLEMENTÉE

## OFFRE POUR IMBAKIN

Le 12 mai **TEXAF** avait communiqué qu'une tierce partie avait manifesté un intérêt à la reprise d'**IMBAKIN sàrl (en liquidation)**, filiale de **TEXAF**, pour 19,5 millions EUR.

Les parties n'ont cependant pas su s'accorder sur les modalités.

Par ailleurs, nous rappelons que suite à la scission partielle de **TEXAF** approuvée par l'assemblée générale de **TEXAF** du 13 mai 2014 (voir le "Projet de scission" et autres communiqués publiés sur le site [www.texaf.be](http://www.texaf.be)), **IMBAKIN sàrl (en liquidation)** a été transférée à **IMBAKIN HOLDING**.

Pour rappel également, les effets de cette scission sont suspendus suite à une ordonnance sur requête unilatérale de Cobepa. **TEXAF** a fait tierce opposition contre cette ordonnance ; l'affaire a été plaidée le 12 juin et est en délibéré.

*TEXAF, constituée en 1925, est l'unique société d'investissements à vocation industrielle, immobilière et agricole, cotée sur Euronext, ayant à ce jour toutes ses activités et filiales en République Démocratique du Congo. Cette cotation en bourse des activités congolaises et les obligations de bonne gouvernance et de transparence qui en découlent constituent un atout majeur du groupe pour la promotion du secteur formel en RDC.*

Contact: Philippe Croonenberghs, CEO: +32 495 24 32 64  
Christophe Evers, CFO: + 32 495 24 32 60